



Carole DELGA
Ancienne ministre
Présidente

Toulouse, le 03 mai 2024

**MONSIEUR STEPHANE COPPEY
PRESIDENT
DESTINATION TRAIN DE NUIT
40 PLACE DES MOULINS
13002 MARSEILLE 02**

NOS RÉF. : DMID/MD/SR/D24-00960
AFFAIRE SUIVIE PAR : Michel DULERM
CONTACT : michel.dulerm@laregion.fr
Tél.: +33 (0)5 61 39 65 10

OBJET : Sollicite la Région concernant les problématiques des Trains de Nuit et les préconisations d'amélioration

Monsieur le Président,

C'est avec attention que j'ai pris connaissance de votre lettre relative au soutien aux trains de nuit.

Vous connaissez mon attachement pour le maintien de ces dessertes essentielles à l'irrigation de tous les territoires facteur d'un aménagement du territoire équilibré. Dès 2016, la Région Occitanie s'était largement mobilisée pour que les trains de nuit desservant notre Régions soient maintenus.

Afin de sauver ce service dont la pertinence était avérée, la Région Occitanie a également consenti à financer 50 % du déficit d'exploitation de la desserte Paris - Cerbère, service dont le taux de remplissage a dépassé nos attentes et les hypothèses de son exploitant.

En parallèle, nous n'avons cessé d'œuvrer pour démontrer l'intérêt d'un rétablissement de la desserte Paris - Tarbes, qui comme Perpignan, ne disposait d'aucun service alternatif, TGV ou avion, permettant de relier ces villes à la capitale à des horaires convenant aux professionnels.

Aujourd'hui, je me réjouis du retour en grâce de ces services, complémentaires des projets de lignes à grande vitesse que nous soutenons par ailleurs. Les médias et réseaux sociaux se font l'écho de ce retour du train de nuit, ce qui devrait également contribuer à une hausse de sa fréquentation et à une réduction du déficit.

Par ailleurs, l'étude de développement de nouvelles lignes de trains d'équilibre du territoire (TET) de mai 2021, pilotée par l'Etat, fait ressortir le potentiel et la pertinence de mettre en service plusieurs dessertes par trains de nuit intéressant la Région Occitanie.



HÔTEL DE RÉGION

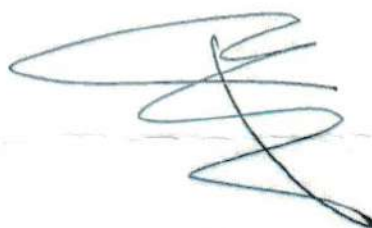
Cette étude met en évidence un réel potentiel des services ferroviaires dans notre Région ; force est de constater toutefois que plusieurs financements annoncés par l'Etat ne se sont pas encore concrétisés, tels les 100 milliards d'euros médiatisés en faveur du ferroviaire. Par ailleurs, la pérennisation des dessertes nocturnes existantes et le développement de nouveaux services nécessitent que l'Etat, autorité organisatrice de ces trains d'équilibre du territoire, définisse sa stratégie de déploiement et sa méthode pour moderniser un matériel roulant vétuste. Enfin, il convient que l'Etat articule cette gouvernance publique avec les propositions issues de compagnies prêtes semble-t-il à exploiter de nouvelles liaisons à leurs risques et périls (Bruxelles - Barcelone...).

Enfin, il conviendrait que l'Etat, actionnaire à 100 % du groupe SNCF et donc de SNCF Réseau, demande au gestionnaire du réseau ferré national de mieux coordonner les travaux sur les différents axes afin de permettre d'assurer autant que possible des trains de nuit quotidiens, notamment sur l'axe Paris - Limoges - Toulouse ou les itinéraires de déviation.

S'il ne s'agit pas de remettre en question des travaux d'infrastructure, tant pour la sécurité que pour le maintien et l'accroissement des performances des lignes, les nombreuses interruptions de service constituent une source de mécontentement tant pour la Région que pour les usagers du service public.

Soyez persuadé de notre mobilisation en faveur de ces services nocturnes qui demeurent un élément clé de l'attractivité de la Région Occitanie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.



Carole DELGA